Porte de
Drômardèche
Communauté de communes

Mars 2014

- EDITO
- UN TERRITOIRE ÉLARGI
- RESTONS CONNECTÉS
- ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Numéro Spécial

A la découverte de votre nouvelle Communauté de communes

portededromardeche.fr

Un territoire élargi

Porte de DrômArdèche, ce sont 35 communes réparties sur un territoire large de 30 kilomètres d'est en ouest et de 20 kilomètres du nord au sud. Aujourd'hui, c'est à une nouvelle échelle que se redessinent les contours de votre Communauté de communes et de son action. Découvrons ensemble cette nouvelle entité.

EDITO

L'ESSOR D'UN TERRITOIRE

Déjà ou enfin ! Quel que soit l'adverbe qu'il vous siéra d'accoler à l'événement, celui-ci est désormais de réalité plus qu'évidente : au 1er janvier 2014, est née sans coup férir notre nouvelle Communauté de communes, « Porte de DrômArdèche ».

Son cœur battait déjà très fort, au seuil de la première semaine de la nouvelle année, lorsque, faisant mon entrée en nos nouveaux locaux saint-valliérois, j'ai découvert une grande et belle équipe au travail, et constaté que ses membres s'entendaient comme s'ils et elles œuvraient au coude à coude depuis de nombreux lustres. En un mot, la Communauté de communes « Porte de DrômArdèche » s'était mise à exister comme si elle avait eu consistance de toute éternité.

Mais l'émerveillement de l'instant natif passé, s'impose plus que jamais à nous le grand enjeu de l'essor d'un territoire à la mesure de notre ambition, à la réussite duquel nous avons tous l'ardente obligation de réunir toutes nos forces. Ce premier trimestre 2014 voué à l'achèvement d'un mandat sera aussi le temps de la consolidation du nouveau cadre collectif. Nos premiers conseils communautaires, où la confiance a présidé au débat, et le consensus à la décision, augurent de prometteuses perspectives.

Que celles-ci se concrétisent à travers les équipes nouvelles qui naîtront des élections du printemps ! Et que de leurs mains industrieuses prenne forme, puis se mature et se consolide le projet devant répondre à l'aspiration que nous nourrissons pour notre devenir territorial ! Un devenir qui doit avant tout répondre aux attentes des femmes et des hommes habitant les trente-cinq cités qui forment « Porte de DrômArdèche », puisque, en définitive, l'action communale ou intercommunale ne saurait avoir de sens si elle ne faisait pas sa matière des besoins d'un territoire et de sa population.

Freddy Martin-Rosset, Président.

+ de 44 000 HABITANTS

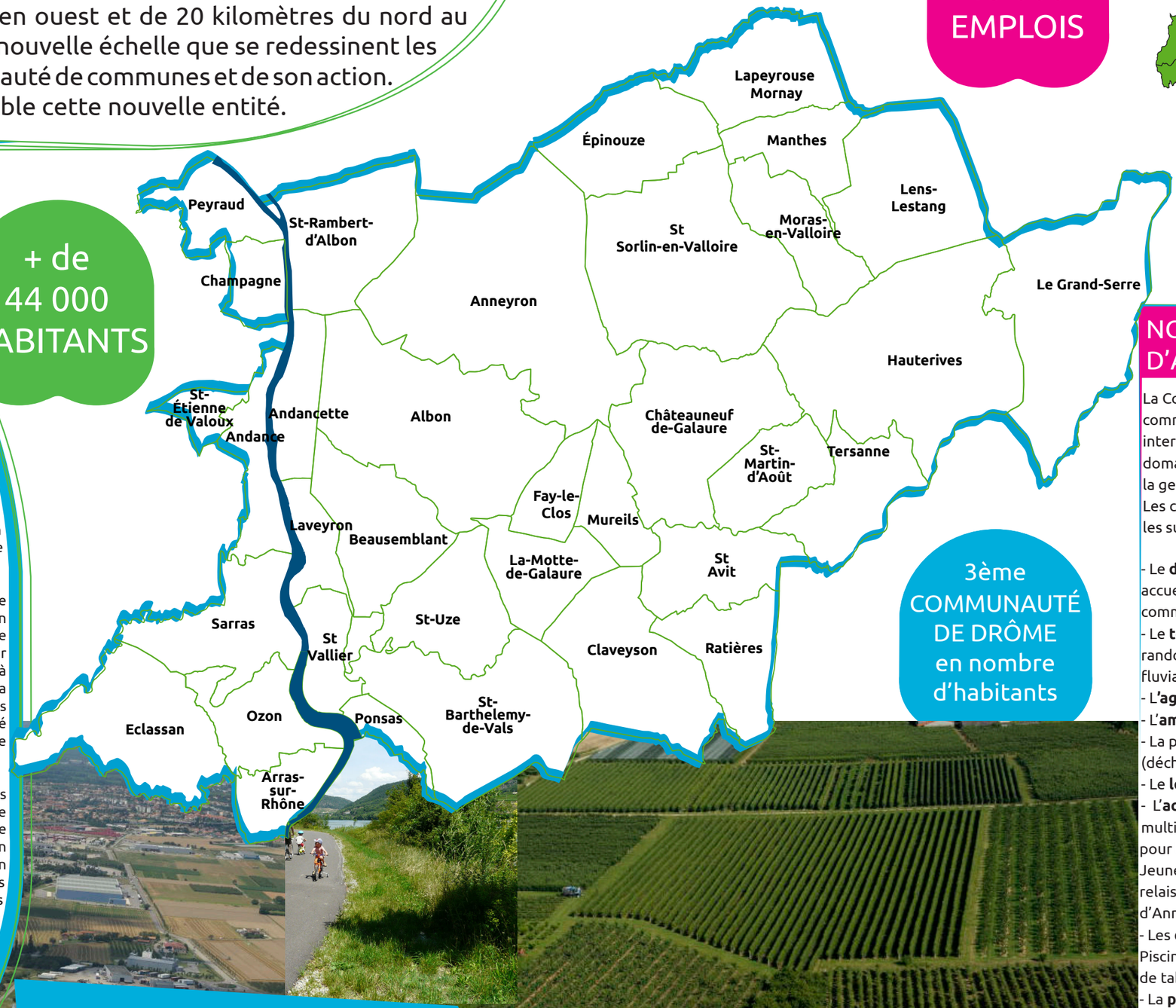

+ de 15 000 EMPLOIS

Communauté de Communes du Pays Roussillonais
Communauté de Communes du terroire de Beaurepaire
Communauté de Communes Bièvre-Isère
de Communes
Vivarhône
Porte de DrômArdèche
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay
Communauté de Communes du Val d'Ay
de Communes du Pays de l'Herbasse
Hermitage-Tournonais Communauté de Communes
Communauté d'Agglomération Valence-Romans Sud Rhône Alpes

3ème COMMUNAUTÉ DE DRÔME en nombre d'habitants

VOS REPRÉSENTANTS

58 conseillers communautaires représentent vos communes au sein de la Communauté de communes. Ils élisent un Président et 11 Vice-Présidents pour suivre les dossiers de la collectivité au quotidien.

NOS DOMAINES D'ACTION

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche intervient dans un certain nombre de domaines, dont les communes lui ont délégué la gestion : on parle de compétences transférées. Les compétences de Porte de DrômArdèche sont les suivantes :

- Le **développement économique** (gestion des zones, accueil et accompagnement des entreprises, soutien au commerce et à l'artisanat)
- Le **tourisme** (l'Office de tourisme, les sentiers de randonnées et les sites suivants : Tour d'Albon, Halte fluviale d'Andance, Couvent de Charrière)
- L'**agriculture**
- L'**aménagement de l'espace** (urbanisme, SCOT)
- La protection et la mise en valeur de l'**environnement** (déchets, rivières et aménagements hydrauliques)
- Le **logement**
- L'**action sociale** (Relais Assistantes Maternelles, multi-accueils, accueils de loisirs, appui aux communes pour la réforme du temps scolaire, Point Information Jeunesse, prévention spécialisée et animation jeunesse, relais-familles, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles d'Anneyron, Andance et Saint Vallier)
- Les **équipements sportifs** (Centre aquatique Bleu Rive, Piscine d'Hauterives, Piscine des Collines, salle de tennis de table à Manthes et Boulodrome à Anneyron)
- La **programmation culturelle** et le soutien aux manifestations et projets culturels ou sportifs
- L'assainissement pour la partie **traitement des eaux usées**
- L'éclairage public (consommation et entretien)

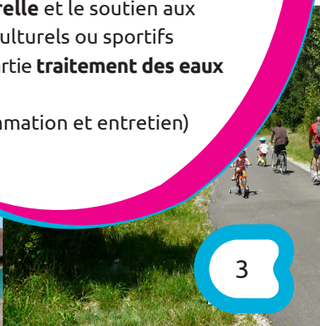

RESTONS CONNECTÉS

Depuis le 1er janvier, le site internet de la communauté de communes est en ligne. Retrouvez sur www.portededromardeche.fr, toutes les informations concernant la vie de la collectivité : actualité, agenda des manifestations, informations pratiques concernant les services à la population, carte interactive pour partir à la découverte du territoire, photos, etc... Encore en développement, ce site internet devrait s'enrichir dans les mois qui viennent avec de nouveaux services ! Alors partez à la découverte de notre site internet et n'hésitez pas à nous faire part de votre avis ou de toute suggestion via le formulaire de contact.

Élection des conseillers communautaires : mode d'emploi !

Pour les prochaines élections municipales programmées les 23 et 30 mars, la plupart d'entre vous constateront quelques changements.

Dans les communes de plus de 1000 habitants : vous utiliserez un bulletin mentionnant à la fois la liste de candidats aux élections municipales, et la liste liée de candidats au mandat de conseiller communautaire, comprenant un nombre de noms égal au nombre de sièges attribués à la commune. Cette liste dite « intercommunale » présentera des candidats issus de la liste municipale, présentés dans le même ordre.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, il n'y aura qu'une seule liste municipale, puisque la loi prévoit que les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau. Pour Porte de DrômArdèche, les communes de moins de 1000 habitants disposant d'un seul siège, il sera automatiquement occupé par le Maire nouvellement élu.

Ces nouvelles dispositions ont été décidées par le législateur dans un souci de renforcement de la légitimité démocratique des élus intercommunaux qui jusqu'à présent étaient désignés par les conseils municipaux. Une fois élus, courant avril, l'ensemble de ces Conseillers communautaires se réuniront afin de procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents.

VOS RENDEZ-VOUS

RENSEIGNEMENTS MODES DE GARDE 0-6 ANS
Sur rendez-vous au 04 75 23 45 65
Renseignements sur les possibilités de garde des 0-6 ans, pré-enregistrement des demandes d'accueil pour les crèches de St-Vallier, Sarras, St-Uze, Mureils, Châteauneuf-de-Galaure.
Pour votre rendez-vous, munissez-vous de votre numéro d'allocataire.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS BASSIN DE LA GALAURE
Uniquement sur rendez-vous au 04 75 23 53 47 ou 06 74 66 59 69
Permanences administratives et animations les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS BASSIN SAINT-VALLIER/SARRAS
Uniquement sur rendez-vous au 04 75 23 73 77
Permanences administratives et animations du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h.

PERMANENCES DE L'OPAH
Les 1e et 3e mardis du mois de 9h à 11h à Saint Vallier et les 2e et 4e mardis du mois à Sarras, plus des permanences délocalisées. Plus de renseignements sur www.portededromardeche.fr

PERMANENCE DU CALD SUR LE BASSIN DE LA GALAURE
Permanence tous les 2e mardis du mois de 8h30 à 9h30 à la mairie de Châteauneuf-de-Galaure

****

Permancences à MIX'ÂGES
quartier Bas Terraly à l'angle de la rue de Bonrepos et de la rue du 19 mars 1962 à Saint-Rambert-d'Albon.

UN CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER
Proposé par David Grimaud, architecte missioné, à Mix'âges ou sur le terrain.
Le 2e mardi du mois
Uniquement sur rendez-vous au 04 75 03 50 30

UN CONSEIL TECHNIQUE ET FINANCIER POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Dispensé par Jean-Pierre Maran du CALD, au sein des locaux de Mix'âges,
Les 2e et 4e jeudi du mois
de 10h à 12h, sans rendez-vous

UN CONSEIL JURIDIQUE ET FINANCIER SUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE LOGEMENT
Dispensé par Bernard Taddei de l'ADIL au sein des locaux de Mix'âges,
Le 2e vendredi du mois sans rendez-vous

Directeur de la publication Freddy Martin-Rosset
Conception / Rédaction : Porte de DrômArdèche
Crédits photo : Porte de DrômArdèche, Renaud Vezin
Impression Imprimerie Fauchery

Communauté de Communes
Porte de DrômArdèche
ZA Les Iles BP4
26241 Saint-Vallier cedex
T : 04 75 23 45 65 / F : 04 75 23 36 67
www.portededromardeche.fr
contact@portededromardeche.fr